



Commission économique du CSEC FTV

## Projet de régionalisation

7 avril 2021

**Présents pour la commission :** Jean-Hervé Guilcher (rapporteur), Pascal Lefebvre, Pierre Mouchel, Didier Ricou.

**Présents pour la direction :** Alain Astarita, *directeur de la coordination et du développement des régions*, Samuel Bignon, *DRH du Réseau France 3*, Germain Dagognet, *directeur de la régionalisation*, Jacques Denoyelle, *directeur du dialogue social*, François Desnoyers, *directeur du Réseau France 3*, Marie-Laurence Ferracci, *Secrétariat général de France 3*, Philippe Martinetti, *directeur adjoint du Réseau France 3 en charge des antennes et des programmes*.

-----

François Desnoyers a rappelé les attendus du projet : « la volonté de faire en sorte que la présence régionale, son poids, sa posture dans l'ensemble des programmes de la Trois, soit plus visible ; on ne parle pas que de volume ». Germain Dagognet insiste sur les ambitions en termes de proximité avec le public.

Le projet doit s'étaler sur plusieurs années jusqu'à fin 2023. La direction a présenté une ébauche de séquençage à la commission économique du CSE central.

Une première présentation du « projet de développement de chaînes régionales au sein du réseau France 3 » a eu lieu le 28 janvier 2021 devant les élus du CSE du Réseau.

En parallèle, la direction a engagé un travail au niveau de ses instances de gouvernance :

- Un comité stratégique mensuel autour de la présidente
- Un comité de pilotage, chargé de coordonner et d'embarquer les grandes directions de France Télévisions, intéressées de plus ou moins près au projet ou à ses implications collatérales. Cela couvre un champ aussi large que le numérique, les technologies, la communication, les antennes et programmes, l'information, la finance, l'immobilier et bien sûr la RH.

Reste à définir le volet dialogue social. La négociation d'un accord de méthode a été entamée le 13 avril avec les organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise.

## Les matinales radio : la 1<sup>ère</sup> brique

Le mouvement de régionalisation a commencé en 2019, avec la diffusion des 1<sup>ères</sup> matinales de France Bleu sur l'antenne de France 3.

Selon la direction, elles représentent 400h de diffusion par antenne. L'objectif est d'aboutir à la diffusion de 24 matinales à la fin de l'année, soit 9600 h, et à 44 matinales fin 2023, soit 19000 h.

La diffusion va être allongée de 20 minutes à partir de septembre, pour couvrir la tranche 7h-9h.

## Les évolutions déjà visibles à l'antenne

**18h30.** La direction considère que le chantier de l'allongement du 19/20 est derrière elle, avec la mise à l'antenne des 18h30, dans les conditions pourtant désastreuses que l'on sait.

**Sport.** Depuis la fin janvier, les retransmissions d'événements sportifs en région, le dimanche, ont cru de manière « substantielle », selon les termes de la direction. Alors qu'en 2019, il n'y avait eu que 10 PAE sur toute l'année, en 2021, en seulement deux mois, il y a eu 21 PAE sur le Réseau, hors NoA. Ce chantier fait l'objet d'une réunion, environ toutes les 3 semaines, entre la direction du Réseau (antennes, coordination sport) et la DGDAP (direction générale déléguée à l'antenne et aux programmes).

**Une circulation plus dynamique des œuvres.** Un travail est mené avec la DGDAP, afin de « libérer » des droits pour les régions. Selon Philippe Martinetti, les droits sur les œuvres coproduites sont des droits pour l'ensemble de FTV. Les régions peuvent donc utiliser des droits secondaires sur des documentaires ou spectacles vivants coproduits par France 5, France 4 ou même France 2, étant entendu que ces dernières ont eu l'exclusivité de la 1<sup>re</sup> diffusion.

Un travail est mené en parallèle en région avec les délégués antennes et contenus, afin de les sensibiliser à cette mécanique. Un chantier de montée en compétence des DAC et des administrateurs d'antenne doit être mené, afin d'optimiser au maximum l'utilisation des droits. Jusqu'ici, un certain nombre de droits étaient inutilisés, y compris dans les programmes spécifiquement régionaux.

La commission économique souhaite une réunion plus spécifique sur la question de la circulation des programmes, la gestion des stocks et des droits.

En parallèle, de nouvelles cases de réexposition (ou « couloirs de diffusion ») pour les documentaires et magazines régionaux ont été libérées, le matin.

**Un meilleur financement des documentaires.** Cela passe, dans les antennes de France 3, par une production et une édition plus exigeantes, autour de collections plus identifiées (social, sociétal, etc.), afin d'obtenir des financements complémentaires.

**Un travail sur l'adéquation entre les offres et les attentes des publics,** mené avec la direction de la stratégie des publics, afin de déterminer quels sont les programmes les plus opportuns en fonction des cases.

## Les objectifs de la rentrée de septembre 2021

### Rénovation de la matinée (9h-11h)

**Allongement de la matinale de France Bleu.** Cf plus haut.

**Un nouveau magazine matinal.** Il est prévu sur 46 minutes à partir de 9h. il remplacera *Ensemble c'est mieux*. Il s'agira, comme l'émission actuelle, d'une marque commune aux 13 régions. Un « canevas éditorial » commun a été élaboré au cours de groupes de réflexion rassemblant les DAC, la direction du Réseau, la Stratégie des publics.

Il en ressort que la couleur générale de l'émission tournera autour du développement durable et des initiatives positives.

Le canevas inclut une sorte de « boîte à séquences » dans laquelle les régions pourront piocher pour constituer leur émission, avec une « grande initiative », selon M. Martinetti. Parmi les séquences listées : « C'est votre histoire », « le Héros du jour », « Ils ont trouvé LA solution », mais aussi du bricolage, de la cuisine, de la généalogie, des cartes blanches, etc.

**Une réexposition de documentaires et magazines** sur un créneau de 52 minutes (ou 2x26'), afin d'optimiser la circulation des programmes.

A terme, la programmation devra être faite en région, ce qui va avoir des implications en termes d'organisation (dans les antennes régionales mais aussi avec la DGDAP) et de métiers, les régions n'ayant jusqu'ici jamais fait de programmation.

Philippe Martinetti souhaite qu'on parvienne à une conduite d'antenne plus cohérente. Actuellement on alterne entre créneaux régionaux, ultramarins, nationaux, ce qui ne rend pas aisée l'identification.

### Un nouvel habillage pour l'identification régionale tout au long de l'antenne

**Mise en place d'un logo régional permanent à l'antenne (un « bug »).** L'idée est que chaque antenne régionale arbore son propre logo tout au long de la journée, que le programme diffusé soit régional ou national. La faisabilité technique et les investissements nécessaires sont en cours d'instruction.

**Diffusion d'« ident » régionaux.** Il s'agit de sortes de jingles courts en forme de slogan, comme sur les radios.

## Refonte de l'offre numérique

Il s'agit d'un projet propre à France Télévisions. A ce stade, il n'y a plus de projet de plateforme commune avec France Bleu, Radio France étant dans une approche très défensive, autour de son propre site internet.

Le projet évoqué consiste en une refonte éditoriale et technique des sites web régionaux. Ce travail doit être mené, là encore, à partir des attentes des publics. Il repose sur trois axes :

- Des contenus qui favorisent le temps long (papiers fouillés et enrichis)
- Une offre « servicielle » et conversationnelle (interaction avec le public)
- Une meilleure exposition des contenus régionaux (JT, programmes).

Les directions du numérique, du Réseau, la stratégie des publics et la direction du numérique régional doivent plancher sur le sujet entre la mi-avril et le mois de mai.

## La régie automatisée au service de l'amélioration du JT

Suite à l'échec de l'expérimentation de Rouen, la direction souhaite réorienter son approche des régies automatisées. Désormais, il s'agirait d'une expérimentation « à blanc », c'est-à-dire sans impact sur la fabrication quotidienne. Pour ce faire, l'idée est d'identifier, si possible en région, un site disposant d'un plateau libre et d'espaces suffisants pour mettre en place une sorte de laboratoire du JT régional de demain. Le travail porterait aussi bien sur la forme que le fond, à travers l'infographie, la mise en image, etc. Il permettrait d'évaluer les besoins en termes de compétences, en termes de formation et d'évolutions des métiers liés à la fabrication du JT.

## Les phases suivantes (2022-2023)

### 2022

**Région(s) test.** La direction souhaite identifier une ou plusieurs régions où seraient testés de nouveaux créneaux horaires, leurs impacts, les capacités de la région à les assumer, l'adéquation avec la demande des publics.

Il s'agirait également de tester des « formats hybrides » sur le numérique.

A ce stade, la direction n'est pas plus diserte sur cette phase du projet, sa méthode, les moyens associés.

### 2023

Cet horizon reste très vague. La direction évoque les points suivants :

- Parvenir à une « offre régionale augmentée » sur le numérique et sur le linéaire. Les tranches à conquérir seraient : le matin (7-11h), l'après-midi (14-16h), des S2 (sans plus de précision) et le sport le week-end.

- « JTR en dynamique ».
- Écriture renouvelée avec de nouveaux moyens de production (infographie/moyen de duplex/échanges d'images).

A ce niveau des discussions, les conséquences du projet de régionalisation en termes d'activité, hors JT, pour les salariés du Réseau France 3 ne sont pas connues.

Pour la commission économique,  
Jean-Hervé Guilcher  
20 avril 2021